

**Une voix pour se faire entendre,  
Une équipe pour porter un projet,  
Une mairie au service de sa population.**

La force de notre candidature repose sur trois éléments que nous jugeons essentiels pour l'avenir de notre commune :

**• Le maire de Saint-Pierre doit être entendu à Paris !**

Nul n'ignore les difficultés financières importantes que connaît la commune de Saint-Pierre et les difficultés du Maire sortant à se faire entendre auprès des instances parisiennes. La commune ne peut honnêtement compter sur ses maigres rentrées fiscales pour mettre en œuvre sa politique et ses projets.

Il faut être réaliste, le prochain conseil municipal devra inévitablement aller chercher auprès de l'Etat les fonds nécessaires à la réalisation de son programme.

C'est pour cela que nous avons souhaité qu'Annick GIRARDIN prenne la tête de notre liste. Son mandat de parlementaire est un atout majeur et une nécessité pour que notre petite collectivité soit entendue à Paris. Un député-maire aura les opportunités et le poids politique indispensables pour accéder aux ministres, là où un « simple » maire sera reçu par un conseiller.

**Voilà notre force !**

**• Un travail d'équipe efficace et responsable !**

Cap sur l'Avenir est une équipe dynamique, motivée, constituée de femmes et d'hommes de terrain, provenant de tous horizons.

Nous avons toujours mis en avant cette notion d'équipe, qui aux yeux de beaucoup, symbolise notre identité. La somme de nos expériences et de nos compétences permettra une répartition des tâches au service d'un travail de proximité, à l'écoute des citoyens, mais aussi du personnel municipal. Notre volonté est d'informer, de dialoguer, d'être sur le terrain et de garder le même cap après ces élections.

**Voilà notre différence !**

**• Des projets réalistes pour les 6 ans à venir !**

Notre programme a pour ligne directrice de recentrer la mairie sur ses missions premières et de faire de notre ville un lieu de vie, de bien-être pour tous, qui n'oublie personne : jeunes, familles, personnes âgées, personnes handicapées, visiteurs d'un jour...

Nous ne vous promettons pas la lune, mais la mise en œuvre d'une politique réaliste, centrée sur les besoins des habitants de Saint-Pierre. Elle s'appuiera sur la réalisation de projets concrets, qui ont pour objectif l'amélioration du quotidien de chacun.

**Voilà notre engagement !**

Mieux vivre chez nous,  
c'est notre volonté !

**Une politique  
responsable  
et novatrice**

L'équipe de Cap sur l'Avenir s'engage à inscrire ses actions et ses projets dans une politique gagnante dans les trois secteurs que sont :

- l'économie,
- le social,
- l'environnement.

C'est l'équilibre entre ces trois enjeux que l'on désigne plus communément par le terme de « **développement durable** », et c'est ce qui guidera notre gestion.

Ce choix de gestion impliquera un changement de méthodes et de comportements de la municipalité qui, si vous nous faites confiance, fera demain de Saint-Pierre, une ville humaine, conviviale, solidaire, où chaque citoyen, quelle que soit sa condition, trouvera sa place.

**C'est ce vrai défi que nous comptons relever avec vous !**

Annick GIRARDIN  
André ARTANO  
Tatiana URTIZBEREA  
Paul REVERT  
Catherine PEN  
Loïc FOUCHARD  
Jacqueline POIRIER  
Yannick CAMBRAY  
Véronique PERRIN PLANTEGENEST  
Pierre SALOMON  
Maïté LEGASSE  
Jean-Pierre CLAIREAUX  
Nathalie JANIL  
Denis BOUVIER  
Rosiane de LIZARAGA ARTUR  
Jean-Claude HEBDITCH  
Joëlle VICTOR MILLER  
Jean-Louis LARRALDE  
Christine DODEMAN FAURE  
Jean CUZA  
Janick CORMIER  
Foussi MOUSSA  
Sophia BRIAND GIRARDIN  
Philippe HARAN  
Marie-France AUTIN COUEPEL  
Fabrice FOUCHARD  
Sophie BRY  
Robert ARTUR  
Catherine KERHOAS ANGER

Impression sur papier recyclé : Imprimerie administrative - Saint-Pierre / ne pas jeter sur la voie publique

**Cap sur l'Avenir**

**Mieux vivre  
chez nous...  
c'est notre volonté !**

**PERMANENCE**  
7, rue René Autin  
BP 4477  
SAINT-PIERRE  
Tél. 05 08 41 99 98  
Fax 05 08 41 99 97  
info@capsurlavenir.fr  
www.capsurlavenir.fr

**Programme**  
Élections municipales à Saint-Pierre  
des 9 et 16 mars 2008

## Saint-Pierre, ville attractive

La mairie améliore les espaces publics

### • Réaménagement du centre-ville

- Créer des secteurs semi-piétonniers (voire piétonniers)
- Adapter la ville aux besoins des personnes à mobilité réduite
- Reconnaître la place du vélo
- Repenser le stationnement
- Améliorer la signalétique urbaine (en partenariat avec la CACIM, ADIACAL, Le CRT, Le Phare)
- Aménager des toilettes publiques

### • Revitalisation d'espaces de convivialité ou de repos

- Aménager le square Joffre et la petite place près de la salle des fêtes
- Redonner de la vie à la place du Général de Gaulle
- Redynamiser la vie de quartier à partir d'un « concours de quartier » proposé aux habitants (le concours de quartier sera lancé dès l'été 2008 et consistera à proposer à la population de déposer à la municipalité de Saint-Pierre des projets de réhabilitation et/ou d'aménagement de leur quartier. Les projets retenus seront réalisés sur la durée du mandat.)

### • Améliorer le cadre de vie

- Proposer des **jardins communaux** (mettre à la disposition des personnes ne disposant pas de terrain, des parcelles de jardin à cultiver.)
- Définir et mettre en service un **circuit de transport en commun** entre les quartiers périphériques et les points stratégiques de la ville
- Programmer des plantations d'arbres
- **Entreprendre la réfection de la voirie** (bitumage) en coordination avec les chantiers à mener (eau et assainissement, EDF, SPM Télécom...)
- Aménager des promenades en front de mer à partir de la place du Général de Gaulle (en concertation avec les services de l'Équipement, du Conseil territorial et de la cellule Espaces verts)
- Prendre en compte la condition animale en partenariat avec l'association SPM3A (fourrière aux normes, chenil)

### • Valoriser notre patrimoine

- Identifier, sauvegarder et valoriser nos habitations traditionnelles et certains éléments de notre patrimoine (cimetière, monuments...)
- Poursuivre l'opération de réhabilitation de l'Île aux Marins en partenariat avec les associations impliquées dans le projet (presbytère, cimetière, grotte de la vierge, Café de la France, espaces publics)

## Saint-Pierre, ville solidaire

La mairie s'engage pour le bien-être de ses citoyens

### • Action sociale

- Militer en faveur de la création d'un **guichet social unique** en partenariat avec le Conseil territorial, l'État, la CPS et les associations concernées (dans l'attente d'un guichet unique, nous nous engageons à gérer le CCAS en coordination avec les autres fonds sociaux et associations)
- Inciter à la création d'un **barème unique de l'aide sociale**
- Soutenir le retour à la vie active par la création d'une brigade et/ou d'une entreprise d'insertion
- Participer au financement de l'opération du portage des repas (association Restons chez-nous) pour les plus démunis

### • Politique de solidarité

- Réaménager le foyer « Marie Lescamela » et les espaces attenants qui abritent les activités du Club de l'amitié
- S'impliquer aux côtés des citoyens à revenu modeste dans leur problématique de logement (jeunes, personnes âgées, familles, personnes seules, personnes en situation de handicap) en **réhabilitant des maisons traditionnelles** et en les proposant sous forme de **location avec option-achat**

### • Education et vie associative

- Création d'un **bureau des associations** pour mettre à la disposition des acteurs associatifs une infrastructure et des moyens qui permettront une meilleure coordination des actions
- Mise en place d'une politique d'éducation « Enfant-Jeunesse » qui inclura les structures existantes (crèche, bibliothèque, école de voile...) et les actions suivantes :
  - Favoriser des alternatives de garde hors crèche pour les 0/2 ans (**développement d'un réseau de nounous**)
  - Penser l'accueil des 2/4 ans (suivant la réforme scolaire en cours)

Développer les activités périscolaires (activités culturelles, activités sportives, découvertes linguistiques, aide aux devoirs)

## Saint-Pierre, ville éco-responsable

La mairie doit être exemplaire

### • Economie d'énergie

- Réduction des consommations d'énergie et de la facture énergétique de la commune :
  - Éclairage public à basse consommation
  - Parc automobiles et engins (filtres à huile nouvelle génération, véhicules propres...)
  - Isolation des bâtiments et achat d'équipements à basse consommation (chaudières...)
  - Utilisation d'énergies propres (solaire, éolienne) sur des bâtiments tests
- **Réduction à la source** de la consommation d'eau et de la production de déchets (sur l'ensemble des établissements municipaux)
- Sensibilisation de la population pour lutter contre le gaspillage : campagne « chasse aux gaspis »
- Création d'un « **Point info-énergie** » (lieu d'information au public pour la réalisation de bilans énergétiques et le conseil en matière d'économie d'énergie)

### • Traitement des déchets

La nouvelle équipe municipale n'aura pas le choix, elle devra agir sans attendre que le nouveau plan d'élimination des déchets ne soit activé courant 2010.

Rien n'empêche le démarrage d'opérations spécifiques :

- Meilleure gestion de la décharge municipale (exemple : récupération du bois de chauffage, équipement pour les ouvriers du site)
- Récupération du verre (pérenniser l'opération)
- Création d'une filière de récupération des huiles
- Incitation au compostage individuel
- Réorganisation du ramassage des ordures ménagères

L'ensemble de ces actions (liste non exhaustive), se mettra en place après consultation des différents intervenants associatifs ou privés dans la collecte des déchets.

### • Eau et assainissement

- Améliorer encore la qualité de l'eau
- Mise hors-gel du réseau
- Boucler le programme eau et assainissement

## Saint-Pierre, ville dynamique

La mairie anime sa ville

### • Animation

- La salle des fêtes doit être un lieu de vie convivial et d'animation. Sa réhabilitation et son équipement sont une nécessité
- Tout au long de l'année, la municipalité proposera avec la CACIM et l'association ADIACAL, des journées piétonnes
- La place du Général de Gaulle accueillera durant les fêtes de fin d'année un **marché de Noël**. Une opération organisée en partenariat avec les commerçants, les artisans et les artistes locaux

### • Festivités

- Redonner de l'ampleur aux fêtes traditionnelles (Carnaval, Fête nationale du 14 juillet)
- Création de deux nouveaux temps forts :
  - **Célébration de la « Saint-Pierre »**, le 29 juin, autour du thème de la mer
  - Création d'un **festival culturel d'automne** qui mettra en valeur le potentiel artistique local

### • Jumelage

- Renforcer les liens et les relations dans le cadre de nos jumelages avec les villes de Port-en-Bessin et Shédiac, pour favoriser de véritables échanges, éducatifs, économiques et culturels

### • Loisirs

- Aménager une véritable base de loisirs au bord de l'étang de Savoyard au lieu-dit « Club nautique »
- Aménager une piste de luge et une patinoire à ciel ouvert

## Saint-Pierre, ville citoyenne

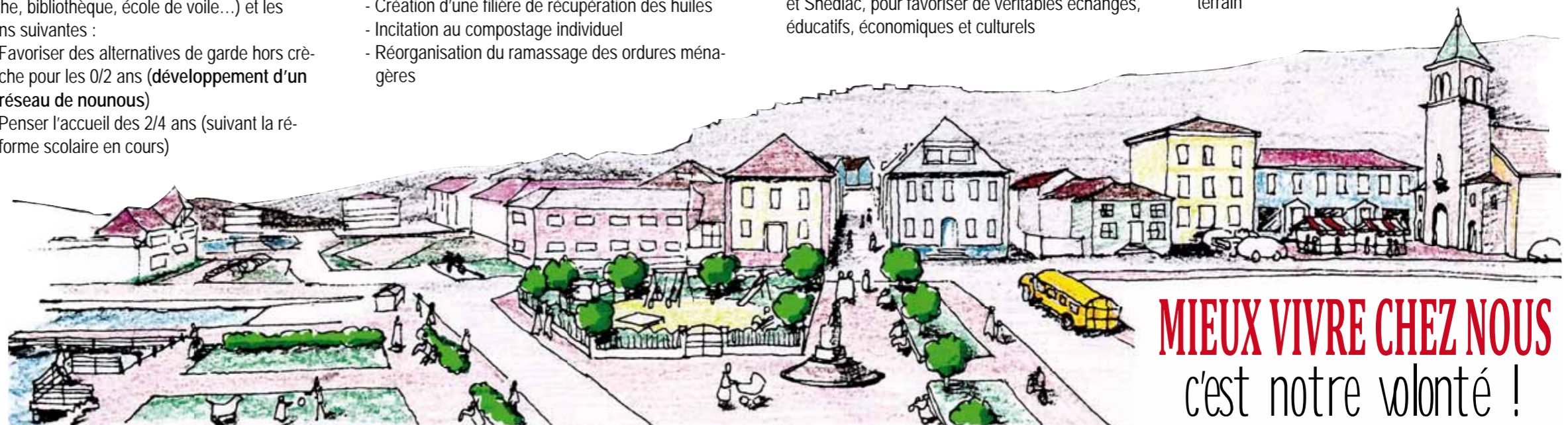
La mairie à l'écoute de sa population

### • Politique participative

- Assurer des permanences d'élus ouvertes à tous, chaque premier samedi du mois
- Accompagner le Conseil municipal des Enfants
- Consulter la population au travers de débats publics, d'enquêtes... sur des dossiers ou des thèmes particuliers
- Repenser le journal municipal « Echo des caps » en l'ouvrant davantage sur la vie de la commune et ses différents acteurs (opposition, milieux associatif, économique et éducatif...). Revoir son support d'impression (papier recyclé) et diversifier son mode de distribution (ajouter internet)
- Engager la municipalité dans des actions de sensibilisation et de prévention en matière de santé publique, de lutte contre l'exclusion, de protection de l'environnement

### • Personnel municipal

- Associer le personnel municipal dans toutes les commissions et comités internes
- Proposer des formations en adéquation avec l'évolution des missions et des actions de la commune
- Initier des rencontres régulières entre les élus et les agents municipaux dans leur service et sur le terrain



**MIEUX VIVRE CHEZ NOUS**  
c'est notre volonté !